

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 30 JUILLET

LE BANDITISME ORGANISÉ

Il faut tout prévoir. Après nous avoir annoncé leur triomphe certain aux scrutins du 28 juillet, les républicains, au dernier jour de la période, nous ont dit que ces scrutins n'avaient qu'une importance très secondaire et que le résultat leur importait peu. La fable des raisins trop verts, revue et considérablement augmentée. Une de ces augmentations et non des moins baroques est celle qui consiste à dire que les élections locales, municipales ou générales, sont plutôt une affaire de personnalités que de gouvernement, et que le choix de ces personnalités ne saurait indiquer ni préférence ni mécontentement pour ou contre tel ou tel régime.

Nous ferons observer aux républicains : 1° Qu'ils ont dit en maintes élections exactement le contraire. M. Gambetta a exalté, non pas une fois mais dix, l'éloquence des scrutins locaux et l'influence immédiate de la commune ou du canton dans les destinées du pays ; 2° que dans les circonstances actuelles, après une ingérence aussi manifeste pour ne pas dire brutale et cynique du gouvernement dans les élections départementales, il est puéril de prétendre que les électeurs n'ont en vue que les intérêts locaux et se désintéressent absolument de la politique générale en choisissant telle ou telle personnalité.

D'ailleurs, intérêts généraux ou locaux ne sont-ils pas indissolublement liés et le mécontentement que tant de scrutins divers ont si manifestement signalé ne vient-il pas en grande partie de ce qu'on a dû reconnaître dans les villes comme dans les campagnes que la République était un gouvernement dispendieux par dessus tout, qu'elle ruinait tous les budgets par la masse énorme des parasites républicains qu'elle est obligée de tenir à l'engrais.

C'est le malheur congénial des gouvernements d'aventure de tolérer et même d'encourager un coulage énorme de l'argent des contribuables.

Les conseillers municipaux républicains votent des centaines de mille francs avec plus de facilité que le ferait un conseil municipal conservateur pour une dépense de cent francs, lorsqu'il s'agit de donner une fête à d'anciens communards et de montrer aux ennemis des capitalistes qu'ils sympathisent avec eux. Ils le prouvent en transformant en champagne et en truffes l'argent des contribuables.

Voyez en ce moment même ce banquet de seize mille instituteurs qui vient faire le pendant, ruineux pour les contribuables, des 3.000 maires.

Les républicains entendent soigner leurs intérêts personnels avec l'argent des autres, aussi lorsqu'il s'agit de flatter leur passion politique et leur haine antireligieuse, les voit-on jeter les millions dans le gouffre des dépenses.

Les laïcisations des hôpitaux n'ont-elles pas été par exemple une ruine pour le budget de la ville de Paris et pour l'Assistance publique, dont les dépenses ont triplé depuis l'Empire sans que les pauvres reçoivent un centime de

plus et sans qu'il y ait une augmentation de lits dans les hôpitaux. Ce qui ruine l'Assistance, ce sont les employés républicains de toute sorte attachés à ce service.

Il en est de même partout dans tous les services.

C'est le banditisme organisé. La danse des millions des contribuables a toujours été et sera toujours l'objectif de tous les farceurs qui se disent les défenseurs du peuple et qui l'exploitent d'autant mieux qu'ils se prétendent plus purs. Il n'y a jamais eu plus de voleurs et de brigands occupant le pouvoir que sous la première République, si ce n'est sous la seconde. Tous posaient pour les Catons.

Leurs successeurs les veulent imiter en toutes choses. Malheureusement ils sont trop connus et c'est pour cela qu'à la ville comme à la campagne, au canton comme à la commune, comme à l'arrondissement, on crie : *A bas les voleurs !*

G. DE MAUGAY.

Les élections du 28

Le cadre de notre journal ne nous permet pas de publier le résultat détaillé des élections qui ont eu lieu dimanche pour les conseils généraux et les conseils d'arrondissement.

Malgré une pression administrative à outrance, les conservateurs sont en progrès marqué.

Le général Boulanger a obtenu un certain nombre de succès, et dans beaucoup de cantons, où il ne l'a pas emporté, il a serré de très près son concurrent républicain.

Ces élections sont une défaite pour les républicains et particulièrement pour le parti opportuniste, qui est actuellement maître du pouvoir.

Plusieurs des hommes importants de ce parti sont restés sur le carreau. Des députés républicains perdent des cantons où ils se croyaient solidement installés et qu'ils considéraient comme de véritables fiefs électoraux.

Les élections cantonales du 28 juillet ont commencé la déroute de la République opportuno-radical. Les élections législatives, qui auront lieu dans quelques semaines, l'acheveront.

Courage ! Nous touchons au but. Encore un effort, et la France sera délivrée de la faction qui, depuis douze ans, l'opprime et la ruine.

CANDIDATURE BOULANGER

M. le général Boulanger n'est élu jusqu'à présent que dans 42 cantons sur 1.350 résultats annoncés au ministère.

Les douze cantons qui ont élu M. Boulanger sont :

Bordeaux, Amiens, Tours, Rennes, Nancy, Niort, Montluçon, Issoudun, Saint-Macaire, Boulogne, Bourbonne-les-Bains, Pongues.

M. Boulanger est battu dans tous les cantons des départements du Nord, de l'Aisne, de la Charente-Inférieure, de la Dordogne, qui lui avaient donné la majorité aux élections législatives.

M. Boulanger est en ballottage dans huit cantons.

Sur ces huit cantons il y en a six où M.

Boulanger est en tête du ballottage. Le succès au second tour semble assuré dans la Charente-Inférieure, le Gard, la Haute-Garonne et Seine-et-Oise. Il est possible dans les Bouches-de-Rhône, le Lot-et-Garonne et le Var.

On ne sait point, il est vrai, si M. Boulanger maintiendra sa candidature pour les ballottages, mais il est probable que, s'il se retire, il sera remplacé par des conservateurs.

Les trois ministres qui étaient candidats, c'est-à-dire MM. Spuller, Faye et Rouvier, sont élus.

Dans l'Indre-et-Loire, canton de Loches, M. Breton, conservateur, est heureusement élu contre M. Wilson, député.

On compte : 38 sénateurs républicains élus, 9 sénateurs conservateurs, 41 députés républicains, 43 députés conservateurs.

Dans son ensemble, la manifestation contre la République est imposante ; les royalistes ont surtout lieu de se féliciter. Des victoires nombreuses, dont plusieurs significatives, prouvent que le peuple se tourne avec confiance vers les révisionnistes monarchiques.

Quant au général Boulanger, s'il n'est pas élu dans quatre-vingts cantons, il l'emporte dans beaucoup de collèges électoraux, et il recueille, dans des scrutins auxquels il ne concourait pas, des voix dont le total a une valeur qu'il ne faut ni méconnaître, ni exagérer.

La pression officielle, qui n'a pu être épargnée, n'a pu empêcher la défaite républicaine, et plus d'un personnage attaché à la ceinture cambodgienne de M. Constans subit le châtiement de cette solidarité. Le suffrage universel a aussi marqué sa approbation contre la Haute-Cour ; plusieurs membres de ce tribunal politique ont vainement sollicité le renouvellement de leur mandat électoral.

La journée de dimanche est comme le prologue de la lutte qui s'engagera pour les élections de la Chambre. Elle n'a rien qui justifie la joie feinte des feuilles officieuses, et nous comprenons qu'à l'Elysée on ne soit pas satisfait de M. Constans, dont l'habileté tant vantée n'éclate qu'en brutalités maladroites, et dont la présence dans le ministère est, comme celle de certains de ses collègues, un outrage à la conscience nationale.

LA SOIRÉE DU 28 A PARIS

Paris a été admirable de calme : la foule qui se pressait sur les boulevards et dans la rue Montmartre pour connaître les nouvelles n'a pas donné prise à l'intervention des escouades de police qui encombraient la voie publique. Elle manifestait ses sentiments en acclamant chaque échec des candidats ministériels, mais si ces cris indiquaient que Paris faisait sienne la victoire des départements, ils gardaient le caractère d'un calme dédaigneux vis-à-vis d'un pouvoir qui semblait chercher l'occasion de sauver... le ministère.

Cependant, à dix heures, une première charge d'agents a lieu devant les bureaux de la Presse, sous la direction de M. Lozé, préfet de police, qui a voulu prouver l'utilité douteuse de sa présence.

La foule, repoussée par la police, évacue la place de l'Opéra, mais petit à petit regagne du terrain et finit par rompre le cordon de gardiens de la paix. Il est minuit. Une nouvelle charge est décidée ; les spectateurs sont de nouveau refoulés et plusieurs arrestations opérées. A une heure, les agents sont littéralement débordés et la foule se répand sur les boulevards. On commente de façons diverses les résultats connus. Beaucoup d'agents en bourgeois dans la foule.

A trois heures, nous apercevons encore assis sur les trottoirs des brigades d'agents qui paraissent honteux et ennuyés, tandis que leurs camarades défilaient en rangs serrés et au pas de course, sur le boulevard, heureux d'avoir enfin terminé la corvée nocturne imposée par M. Constans.

Sur les quarante arrestations qui ont été faites, une dizaine seulement ont été maintenues. Nous croyons savoir que ce sont celles opérées pour cris séditieux.

UNE PROTESTATION

Il y a des gens qui s'étonnent naïvement de ce que les descendants de La Tour d'Auvergne interdisent au gouvernement de déplacer les cendres du « premier grenadier de France ».

Nous pourrions objecter que le père de Gambetta n'a point permis qu'on ramenât à Paris les restes de son fils qui reposent à Nice.

Le droit des descendants de La Tour d'Auvergne ne nous paraît pas discutable.

Mais il y a quelque chose de plus à dire. La Tour d'Auvergne est un brave soldat, mort sur le champ de bataille.

C'est une gloire absolument pure.

Or, on a jugé à propos de lui donner comme compagnon dans cette translation au Panthéon des grands hommes, Lazare Carnot, qui est un des plus piteux personnages politiques de l'histoire contemporaine.

Nous l'avons déjà dit, Lazare Carnot, qu'une légende plus que contestable a appelé « l'organisateur de la victoire », a successivement servi tous les régimes après les avoir bafoués.

Que la République glorifie un homme qui lâcha la République pour l'Empire, qui renia Napoléon pour Louis XVIII, renia Louis XVIII pour revenir avec l'Empire aux Cent Jours, et se fit mettre à la porte des Tuileries par le roi, parce qu'il osait se présenter après Waterloo, c'est une idée qui ne pouvait germer que dans une Chambre aussi peu délicate que celle qui vient de disparaître.

Mais que les descendants d'un glorieux soldat se froissent de ce que l'on impose à leur ancêtre une pareille promiscuité, cela se comprend.

Les protestataires ont été fort modérés dans leur protestation, et c'est très généreux de leur part.

Mais ils pensaient, nous en sommes persuadés, que le voisinage ne serait pas flatteur pour La Tour d'Auvergne, et nous les applaudissons de refuser l'honneur si mal partagé qu'on a prétendu leur faire.

UNE LOI ILLÉGALE

On assure que le gouvernement est résolu à ne pas tenir compte de l'opposition faite par la famille de La Tour d'Auvergne, sous le prétexte que la translation au Panthéon a été décidée par une loi.

POLITIQUE ITALIENNE

Les journaux ont signalé les nouvelles venues d'Italie touchant les nombreuses mesures militaires prises de l'autre côté des Alpes. Faut-il chercher un lien entre ces mesures et le bruit qui circule en ce moment dans les cercles politiques de Rome ?

On dit qu'à la fin du mois d'août ou au commencement de septembre, M. Crispi doit se rendre à Friedrichsruhe où M. de Bismarck l'aurait convié à venir.

Il est certain que les deux ministres sont dans des relations qui permettent fort bien au chancelier de mander près de lui le premier ministre italien sans qu'on donne nécessairement une importance particulière à la démarche.

Lorsqu'on songe toutefois à toutes les rumeurs qui circulent depuis quelque temps touchant les projets de certains Italiens, qu'on rapproche ces bruits des mesures militaires prises ou annoncées, des multiples incidents soulevés depuis quelque temps, on ne peut s'empêcher de penser que l'entrevue de MM. de Bismarck et Crispi pourrait avoir plus d'importance qu'on ne serait tout d'abord tenté de le croire.

CHRONIQUE LOCALE
ET DE L'OUEST

Le succès des conservateurs dans l'arrondissement de Saumur est le sujet de commentaires nombreux. Les républicains sont consternés ; ils comprennent que le régime qui a avili la France, ruiné son crédit, désorganisé toutes les branches administratives, est un régime fini, tombé dans le mépris public. Il ne faut plus qu'un coup d'épaulé pour renverser cet édifice qui pèche par la base.

Tous les conservateurs et les honnêtes gens ont prouvé dimanche qu'ils sentaient la nécessité de se réunir pour tenter l'aventure, et ils se trouveront plus nombreux encore devant les urnes législatives pour achever l'œuvre qu'ils ont si bien commencée.

Les électeurs des divers cantons de l'arrondissement de Saumur ont droit aux remerciements des conservateurs pour les témoignages de confiance que partout ils leur ont donnée. Dans le canton Nord-Ouest, si la position n'a pas été enlevée, la sape est commencée dans de bonnes conditions, grâce au dévouement de

M. Thoreau. Son concurrent ne doit son succès qu'à une pression et à une certaine terreur près des campagnards.

M. Grignon l'emporte en suffrages sur son élection de 1883.

LES ELECTIONS DU 28 JUILLET
Au Conseil général

Les élections au Conseil général, qui ont eu lieu dimanche en Maine-et-Loire prouvent que l'Anjou se détache de plus en plus de la République, ce gouvernement qui nous ruine et nous enlève nos libertés les plus chères.

Sur les 17 cantons soumis au renouvellement, 12 étaient représentés à l'assemblée départementale par des conservateurs et 5 par des républicains.

Dès le premier tour, 14 conservateurs ont été élus ; un seul républicain a pu passer.

Il y a deux ballottages : à Chalonnnes et à Baugé, dont un en faveur de nos amis.

Nous gagnons trois sièges : celui de Saumur (Sud), où M. le D^r Besnard a vaincu son concurrent M. le D^r Peton ; celui de Noyant, où M. de Beaumont l'emporte sur le républicain M. Michalowitz ; celui de Cholet, où M. Jules Baron a battu M. Marie-Baudry, maire de la ville.

Depuis de longues années, M. Marie-Baudry occupait la place ; les conservateurs, qui engageaient la lutte contre lui, se retiraient avec un échec ; l'opportuniste semblait inexpugnable. Mais, à l'encontre de ceux que l'insuccès rebute, M. Jules Baron est revenu courageusement à la charge.

Il y a six ans, il n'était distancé que de 150 voix par son adversaire ; dimanche, il a fait toucher le sol des deux épaules à M. Marie-Baudry et a triomphé avec une majorité de 800 voix. C'est peut-être la plus belle élection de la journée du 28 dans notre département. Nous adressons au jeune et vaillant élu nos plus cordiales félicitations.

Si, dans le canton de Saumur Nord-Ouest, l'honorable M. Thoreau n'a pas vaincu M. Haran dans une première rencontre, il a du moins fortement entamé la majorité du vieil opportuniste, qui se contente aujourd'hui de 1,034 suffrages, au lieu de 1,300 obtenus en 1883. M. Thoreau n'est distancé que de 200 voix ; l'avenir intervertira probablement ces chiffres.

En somme, la journée de dimanche a été excellente pour nous. Dans l'ensemble des 17 cantons, les conservateurs ont réuni 32,667 suffrages, les républicains de toutes nuances 13,793 voix seulement, et le général Boulanger 853 (canton de Baugé).

On lit dans l'Union de l'Ouest :

« Les élections cantonales de Maine-et-Loire sont un triomphe et un encouragement pour le parti conservateur. Sur 17 élections, il

compte 14 conservateurs élus, et dans les deux élections en ballottage, à Chalonnnes et à Baugé, il est assuré de voir au moins un des candidats conservateurs de Chalonnnes l'emporter sur le républicain.

» En résumé, la majorité conservatrice du Conseil général compte déjà trois voix de plus, qui sont ainsi ôtées de la minorité républicaine. Les conservateurs de Maine-et-Loire ont donc sujet de se réjouir et de bien augurer des élections législatives, qui viendront confirmer les preuves de discipline, de calme et d'union, qui ont partout déterminé et assuré leur succès. »

LES ELECTIONS AU CONSEIL GÉNÉRAL

Maine-et-Loire

Canton d'Angers Sud-Est : M. Bodinier, conservateur, élu.

Canton des Ponts-de-Cé : M. Boutton, conservateur, élu.

Canton de Saint-Georges-sur-Loire : M. de Cumont, conservateur, élu.

Canton de Durtal : M. le comte de Blois, conservateur, élu.

Canton de Noyant : M. de Beaumont, conservateur, élu.

Canton de Saint-Florent-le-Vieil : M. Arnous-Rivière, conservateur, élu.

Indre-et-Loire

Wilson, dans le canton de Loches, a été battu par M. Breton qui l'emporte de 638 voix.

La ville de Loches a eu le courage de donner 536 voix à Wilson contre 492 à M. Breton. Quelques petites communes de ce même canton ont également donné la majorité au marchand de décorations. Quelles tristes populations !

La *Petite France* (l'une des feuilles du flétri Wilson) commence ainsi son article sur les élections de dimanche :

« Le parti républicain a essayé hier en Indre-et-Loire un double échec.

» Dans le canton de Tours-Centre d'abord, où M. le général Boulanger a été élu conseiller général avec une majorité de mille voix contre l'honorable docteur Héron, son concurrent.

» Dans le canton de Loches où M. Breton, royaliste clérical, a réussi à passer contre M. Wilson. »

Plus loin, le même journal dit :

« Il faut savoir envisager froidement la situation et se rendre à l'évidence. Le mal boulangiste a atteint plus profondément l'arrondissement de Tours qu'il n'était permis de le supposer. Il va falloir aujourd'hui serrer les rangs et nous n'aurons pas trop de toutes nos forces pour nous défendre contre la réaction aux élections législatives prochaines. »

Quels pénibles aveux pour la *Petite France* !

Les conservateurs gagnent trois sièges dans la Vienne, deux dans la Sarthe, un dans les Deux-Sèvres, un dans le Cher.

COURSES DE VERRIE-SAUMUR

Deuxième jour.

La seconde journée de Verrie a été aussi brillante que la première. Peut-être un peu moins de monde à cause de la distribution de Saint-Louis ; mais la même réunion select. Toujours beaucoup d'officiers. La tribune était admirablement garnie d'un essaim de jeunes et charmantes dames aux toilettes claires. Les étoffes blanches dominaient. La température invitait, en effet, au clair et au léger ; la chaleur a été très forte pendant deux heures environ.

On reverra du reste avec un certain plaisir l'aspect de cette tribune de Verrie, pendant les deux jours de courses : M. Voelker, photographe, a pris plusieurs vues. Des vues de saut d'obstacles ont été prises également.

Les parieurs étaient nombreux, et, à cette occasion, pourrait-on demander à l'administration supérieure pourquoi elle a inventé le pari mutuel ? D'ici peu de temps, cette institution aura vécu, car les books sont plus nombreux et plus bruyants que jamais.

Voici les résultats de la seconde journée :

Cross-Country, steeple-chase. Un objet d'art. Distance : 3,000 mètres.

Quatre inscrits, trois partants. *Lincoln*, monté par M. Thureau, est arrivé 1^{er} ; *Saint-Léger*, monté par M. de Gatelier, tombé presque au début ; *Segréenne*, montée par M. de Lamotte, tombée également. Enfourchée immédiatement, la jument reprend bonne allure pour aller retomber à l'avant-dernier obstacle. Chutes sans aucune gravité.

Pari mutuel à 5 fr. 9 fr.

Prix des Bruyères, course de haies, handicap. 4,000 fr. Distance : 2,500 mètres.

Sur sept inscrits, quatre partants. 1^{er}, *Louisa*, à M. de Lafargue ; 2^e, *Vienne*, à M. Parage. Course sans incident.

Pari mutuel à 5 fr. 23 fr.

Steeple-chase militaire. Un objet d'art. Distance : 3,000 mètres.

Six partants sur onze inscrits. *Néron*, complètement délaissé, est arrivé premier ; *Parisienne*, deuxième.

Pari mutuel à 5 fr. 61 fr.

Prix de la Société des Steeple-Chases de France : 2,600 fr. Distance : 3,000 mètres.

Deux partants sur neuf inscrits. Course très intéressante à cause de la victoire de dimanche de *Caporal*, qui est arrivé seul hier au poteau. *Romagne*, montée par le jockey Albert, avait une certaine avance sur *Caporal* pendant tout le temps de la course. Le cheval de M. de Piolant était visiblement fatigué et la victoire semblait douteuse, quand, au talus breton, Albert n'enleva pas assez à temps sa monture qui buta et roula avec son cavalier. Aucun mal.

LE COEUR ET L'HONNEUR

Par Léon LÉCONTE

PREMIÈRE PARTIE

III. — LA CHASSE

(Suite)

— Cela ne se fait pas tout à fait ainsi, observa en souriant M. Puyuret... Quoi qu'il en soit, je vous engage à ne pas insister sur ce point, et, si vous pensez « qu'on vous accuse, » à vous disculper, si vous le pouvez.

— Je vous répète que si vous croyez à ma culpabilité, c'est à vous de la prouver, je n'ai rien à dire, quant à moi... D'ailleurs, que je sois coupable ou non, qui vous dit que je tienne à me défendre ?

Le juge de paix regardait avec attention le jeune homme depuis le commencement de ce dialogue, sans perdre un instant son masque d'impassibilité. A ces derniers mots, un singulier éclair passa dans les yeux noirs de M. Odiève.

— Tiens ! tiens ! tiens ! pensa-t-il.

Et il se remit à examiner tour à tour Paul,

M. Saint-Héliet et le juge d'instruction.

— Voyons, voyons, reprit ce dernier toujours patient, parlons peu et bien. J'ai toujours remarqué que la douceur faisait plus que la violence... Je vous ferai donc observer que, jusqu'ici, ce n'est pas moi qui ai parlé d'accusation et de culpabilité, mais vous...

— Je ne veux jouer au fin avec qui que ce soit au monde, répliqua le peintre, cela répugne à mon caractère. Une scène regrettable a eu lieu, ce matin, entre M. Danelin et moi ; plus tard, il est tué d'un coup de feu et cela tout près de moi. Ne sachant comment expliquer l'accident, on me soupçonne : rien de plus rationnel et de plus naturel. Me croire capable de ne pas le deviner et de ne pas m'y attendre, ce serait, avouez-le, me supposer bien peu d'intelligence.

Le juge d'instruction se sentait tout surpris et presque décontenancé de cette franche manière de s'expliquer.

— Eh bien, dit-il d'une voix toujours calme, si vous le voulez absolument, admettons un instant que l'on vous soupçonne en effet... Votre intérêt, dans ce cas, exige que vous vous justifiez, si cela vous est possible... Parlez donc.

— Mais, je vous le répète, répondit Paul

sans se départir de son flegme et de sa courtoisie, qui vous dit, monsieur, que coupable ou innocent, je tiens à me justifier ?...

— Votre honneur, votre sûreté personnelle vous en font un devoir, il me semble.

Paul garda le silence.

— Et si ce n'est pas pour vous, continua M. Puyuret, que ce soit au moins pour votre second père, pour ce digne vieillard dont je m'honore d'être l'ami et en faveur duquel je veux bien oublier un instant que je suis juge d'instruction, pour M. Saint-Héliet que votre obstination à vous taire bouleverse et désole, vous le voyez bien...

Le jeune homme sentit un nuage obscurcir sa vue, ses lèvres frémissèrent malgré lui, mais il demeura muet.

Le juge de paix, d'un regard, demanda la parole.

— M. Paul oublie une chose, dit-il négligemment, c'est que son mutisme inexplicable, sans le disculper, peut faire planer les soupçons sur d'autres personnes. Ainsi, Sabas Callois, par exemple...

— Callois est innocent, je le jure, s'écria vivement le peintre s'animant pour la première fois.

M. Odiève sourit imperceptiblement.

— Eh ! eh ! pensa-t-il, je savais bien qu'il finirait par parler. Maintenant je suis fixé...

Le juge d'instruction, saisissant au vol la réponse du peintre :

— Callois est innocent. Bien ! comment le savez-vous ?

— Je le sais, parce qu'il était près de moi lorsqu'il a tiré sur la laie, et que je pouvais observer tous ses mouvements...

— Très bien. Et, lui, pouvait-il vous voir de même au moment où vous faisiez feu ?

— Je ne le crois pas, monsieur. Au reste, je n'y ai pas pris garde.

— Combien de détonations avez-vous entendues ?

— Quatre.

— Eh bien, on a retrouvé quatre balles dans le corps des sangliers, il est probable que l'autopsie en découvrira une cinquième dans le cadavre de M. Danelin... Comment expliquez-vous cela ?

— Je ne m'explique rien... J'avoue que la chose doit paraître étonnante, répliqua Paul, surpris que Sabas eût ainsi caché la vérité.

Ici, M. Saint-Héliet prit la parole.

— Si vous voulez me permettre une obser-

Pari mutuel à 5 fr. 6 fr.

Prix de Consolation, steeple-chase: 4,000 fr.
Distance: 3,000 mètres.

Trois partants: *Corvette*, *Camélon* et *Romagna* qui a voulu prendre sa revanche. Guigne complète: la jument s'est dérobée, ainsi que *Corvette*, laissant arriver seul *Camélon*.

Pari mutuel à 5 fr. 12 fr.

La course des lauréats a été organisée séance tenante et courue par six gentlemen.

Au saut de la barrière, il s'est produit trois chutes. M. Dutey, lieutenant d'artillerie, montant *Molyneux*, a été blessé à la tête. M. le major Gaube, s'est transporté vers M. Dutey, qui, étourdi, n'a pu se relever. Cependant la blessure n'a aucune gravité. M. de Lamotte, qui montait *Dagobert*, a roulé pêle-mêle avec deux ou trois chevaux, qui l'ont serré de très près. Heureusement, il n'y a eu pour le cavalier qu'une légère éraflure à la figure; le troisième s'en est tiré indemne. Comme résultat: 1^{er}, *Madame*; 2^e, *Fluk*.

Pari mutuel à 5 fr. 25 fr.

Rallye-paper: Un objet d'art. Distance: 3,500 mètres.

Sept partants.

Goure, montée par M. Morel, est arrivée première. *Communarde*, deuxième. *Goure*, peu demandée, a fait fortune.

Pari mutuel à 5 fr. 32 fr.

Il était six heures quand s'est terminé le rallye. Chacun songeait à son diner, et c'est en deux temps et trois mouvements qu'on est remonté en voiture, et fouette cocher. 50 minutes de chemin avec un peu de poussière ont donné, sinon de l'appétit, du moins un grand besoin de se rafraîchir. On aura encore une fois choqué le verre en l'honneur de Verrie, où tout le monde se reverra avec plaisir l'année prochaine.

ARRESTATION D'UN VOLEUR DE BIJOUX

Un individu nommé Pasquier, se disant voyageur de commerce d'une maison de Tours, s'est présenté dimanche chez M. Rochereau, bijoutier, place du Marché-Noir, lui demandant à condition des bracelets à faire choisir à une dame de Saumur dont il donna le nom. Le prix des deux bracelets qu'il allait emporter s'élevait à la somme de 500 francs. M. Rochereau, mis en défiance par les allures de cet inconnu, refusa de les lui livrer.

Pasquier se rendit ensuite chez M. Poulain, horloger, rue d'Orléans, et recommença la manœuvre qui cette fois réussit. Il emporta deux bracelets d'une valeur de 400 francs, toujours pour une dame de Saumur, et disparut.

Hier matin, trois personnes informées du vol, parmi lesquelles se trouvait M. Rochereau, apercevant Pasquier rue Saint-Jean, coururent au bureau de police requérir l'assis-

son, dit-il, voici à mon avis la seule explication satisfaisante de ce fait. On pourrait à la rigueur admettre que quelqu'autre chasseur ait tiré juste en même temps que l'un de nous trois, de sorte que les deux coups simultanés auraient produit, pour l'oreille, l'effet d'une détonation unique.

Paul se tut. Il lui répugnait d'approuver: c'eût été mentir.

— Ou bien, dit le père Cauchat en aspirant une prise, une des cartouches contenait peut-être deux balles.

— C'est peu probable, répondit le juge de paix et j'aime mieux l'interprétation de M. Saint-Héliér... Les quatre balles déjà recueillies sont du même calibre, du même aspect, ce qui n'a rien de surprenant puisqu'elles viennent toutes du château. Celle qui est restée dans le cadavre diffère-t-elle des premières, c'est ce que l'autopsie seule pourra nous apprendre.

M. Puytoret s'inclina d'un air approbatif.

Puis, s'adressant à Paul de nouveau:

— Vous avez éclairé la justice sur un point, comme l'honneur vous en faisait une loi, c'est bien, déclara-t-il, mais, si Callois n'est pour rien dans la mort de M. Danelin, le fait de cette

lance des agents qui s'empressèrent de mettre Pasquier en état d'arrestation.

Un des hautboistes de l'orchestre de l'Association artistique d'Angers se nomme Verbrighen, et nous lisons dans le *Méneuret*:

« Dans la classe de violon, deux natures » tout à fait exceptionnelles. M. Verbrighen, » élève de M. Ysaïe, un enfant, 14 ans à peine, » qui, très remarqué déjà l'an dernier, a décroché cette fois son premier prix avec une » autorité absolument étonnante; il fera certainement parler de lui dans le monde. » Puis, M. Vitt, également élève de M. Ysaïe. »

Le jeune et brillant violoniste couronné à Paris est, nous dit-on, le neveu de l'artiste qui réside chaque hiver à Angers.

LE CONCOURS HIPPIQUE DE BLOIS

Un Concours hippique de création nouvelle aura lieu à Blois, les samedi et dimanche 3 et 4 août, sur l'emplacement situé derrière la caserne.

Cette fête sportive se composera cette année de courses d'obstacles auxquelles doivent prendre part l'élite des officiers de cavalerie des garnisons voisines, ainsi que de nombreux gentlemen.

Il y aura en outre des concours pour voitures de maître à un cheval et à deux chevaux, des concours pour voitures de remise, sans parler du Longchamps pour chevaux de selle.

Cette fête hippique a rencontré le plus sympathique accueil dans la ville et les environs. La presse régionale de Tours et d'Orléans, comme la presse de Blois, l'a signalée au public dans les meilleurs termes.

Le Conseil municipal a voté une subvention de 500 fr.

Enfin, les commerçants de Blois ont tenu à participer efficacement au Concours en offrant un prix. On ne saurait assez les féliciter de leur généreuse initiative.

La musique du 113^e doit prêter à la réunion le concours de ses habiles exécutants, et toutes les conditions de confort se trouveront réunies dans l'installation des tribunes dont le prix d'entrée sera de 5 francs et de 2 francs, outre le promenoir dont l'accès est limité à 4 francs.

Un buffet et une buvette seront ouverts au public dans l'enceinte du Concours.

Bref, la fête s'annonce bien à tous points de vue.

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

La dernière semaine a fini sous de meilleures impressions. Le comptant fatigué de sa longue abstention est plus animé et les rentes françaises servent de nouveau de guide amarché. Le 3 0/0 a fait au plus haut 84.10 et a fermé samedi à 83.92: le 4 1/2 0/0 est à 404.87.

Les valeurs de crédit sont elles-mêmes plus fermes et plus actives. Le Crédit Foncier s'ins-

crit à 4,252.50. Le premier mouvement de hausse sérieuse ramènera rapidement cette valeur au-dessus de 4,300. Les obligations foncières et communales se ressentent encore, elles aussi, du trouble récent du marché. Mais les porteurs restent dans une parfaite quiétude, sachant par expérience qu'aucune crise ne saurait les entamer.

La Société Générale est très ferme à 452.50 au comptant. La spéculation s'abstient depuis longtemps de toucher à cette valeur.

Les mauvaises dispositions dont le marché était animé au commencement de la semaine ont fait rétrograder la Banque de Paris et des Pays-Bas à 705 et l'on reste à 741.25. Ce n'est là toutefois qu'une faiblesse passagère et dont une reprise même légère sur les rentes aura vite fait d'effacer la trace.

Les Dépôts et Comptes courants restent à 595. La fixité des cours de cette valeur indique que les offres qui se présentent trouvent aussitôt une contre-partie empressée.

Le Crédit Lyonnais se tient sur les cours de 670.

Le Panama cote 48.75. On a d'excellentes nouvelles de l'émission des obligations à lots qui ouvrira officiellement samedi. La veille de la souscription, la Société Générale avait déjà une grande quantité de demandes.

Les circonstances prétaient un intérêt tout particulier à l'assemblée du Canal de Corinthe qui a été tenue le 16 juillet. Le rapport exprime le ferme espoir d'obtenir des gouvernements intéressés et en particulier de la Grèce, une garantie d'intérêt pour le capital nécessaire à l'achèvement de l'entreprise.

On a introduit samedi sur le marché officiel les actions de la Tour Eiffel. On a ouvert immédiatement à 900 pour clôturer à 890.

Les obligations des Immeubles de France sont toujours recherchées par l'épargne. Le dernier tirage trimestriel du 10 juillet a prouvé que les propriétaires de ces titres pouvaient réaliser une plus-value considérable par leur remboursement à 1,000 fr.

Les obligations à 5 0/0 des Chemins de fer de la province de Santa-Fé ont de bonnes demandes au comptant à 395, avec tendances à la hausse. De toutes les valeurs argentines, ce sont celles qui ont le plus de chance d'obtenir une plus-value considérable dans un avenir rapproché.

L'obligation des Chemins Economiques est très soutenue à 376.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — Le *Progrès financier*, un des plus anciens organes de la presse financière, est envoyé gratuitement, à titre d'essai, pendant deux mois, à toute personne qui en fait la demande à l'administration, place du Havre, à Paris, afin que chacun puisse juger de la valeur de ses renseignements.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 28 Juillet 1889.

Versements de 111 déposants (20 nouveaux), 37,613 fr.

Remboursements, 38,041 fr. 65.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Tous contents!

Marolles-les-Braux (Sarthe), le 30 mars 1889. — Depuis que je fais usage de vos Pâtes Suisses à 1 fr. 50 la boîte, je suis très bien; quand j'ai l'estomac embarrasé, j'en prends deux seulement et je suis de suite soulagé. Toutes les personnes d'ici qui en font usage en sont très satisfaites. Je vous autorise à publier ces lignes.

(Sig. lég.)

J. RENAULT, ex-garde.

M. COURTOIS

DIRECTEUR DU GRAND MAGASIN D'OPTIQUE

Situé place de l'Hôtel-de-Ville, Saumur,

Engage toutes les personnes qui ont la vue faible, fatiguée, louche ou malade, à venir rendre visite à cet éminent praticien, qui obtient des résultats surprenants par ses verres combinés, sans opérations ni remède. C'est toute une révolution accomplie dans ce genre de traitement qui est de la plus grande simplicité.

M. Courtois possède, en outre, les nouveaux verres cylindriques, les seuls qui offrent les avantages d'être doux à la vue et qui permettent de distinguer nettement tout objet.

Les verres cylindriques, bons pour toutes les vues, se recommandent principalement aux personnes dont la vue serait affaiblie.

Les consultations gratuites pour la vue auront lieu de 9 à 11 heures du matin, par le spécialiste de l'Etablissement.

Pour huit jours seulement.

NOTA. — Se méfier des colporteurs qui se présenteraient au nom de la maison.

GRANDE ENTREPRISE

DE

VIDANGES INODORES

M. DUBOIS-RONCE, ENTREPRENEUR et ADJUDICATAIRE des vidanges inodores de la ville de Saumur, a l'honneur d'informer MM. les Propriétaires, qu'il fera une diminution sur l'adjudication acceptée par lui au-dessus de 4 mètres.

S'adresser de suite au bureau de Police et exiger les registres de l'adjudicataire.

Il prévient également le public qu'il tiendra tous les ENGRAIS nécessaires pour cultures et vignobles, analysés et garantis, et aux prix les plus modérés.

S'adresser, pour les commandes de toutes sortes, à son domicile, au PONT-FOUCHARD.

M. DUBOIS-RONCE, Diplômé et Breveté, a obtenu 28 médailles or et argent dans divers concours, et vient de recevoir une Médaille d'or, pour ses engrais, à l'Exposition de Paris 1889.

ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

EAU-DE-VIE BLANCHE POUR FRUITS,
Faites avec des alcools extra-fin.

Marmande, 43 degrés 4.50 le litre.
Montpellier, 47 — 4.75 le litre.
Armagnac, 50 — 2 » le litre.
Verre compris.

AVIS

M. AVENIER, fabricant d'Engrais (non diplômé), à Saumur, informe MM. les Propriétaires, qu'à partir du 15 juillet, il fera faire les vidanges à raison de CINQ FRANCS le mètre cube pour toute fosse cubant plus de quatre mètres.

Ce prix est inférieur de UN FRANC à celui de l'adjudicataire de la ville.

S'adresser au bureau de police et demander que les fosses soient faites par M. AVENIER.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

mort, accidentel ou criminel, n'en subsiste pas moins. C'est sur ce fait que je vous engage à vous expliquer. Avez-vous quelque idée à ce sujet?

— A cela je ne puis répondre.

— Je vous ferai observer que ce silence obstiné est de nature à nous faire conclure que vous avez à vous taire un bien grand intérêt.

— Soit, monsieur, pensez de moi ce que vous voudrez; je ne puis m'y opposer et ne tiens pas à le faire.

— Mais enfin, s'écria le juge d'instruction avec un commencement d'impatience, votre entêtement, permettez-moi de vous le dire, n'a pas le sens commun si vous êtes innocent. Par conséquent, rester muet, dans l'espèce, c'est avouer que vous êtes coupable.

Paul ne répondit pas.

— Car, évidemment, quelqu'un a frappé Danelin. Vous affirmez que ce n'est pas le garde-chasse. Serait-ce M. Saint-Héliér?

Le jeune homme devint livide.

— Lui, balbutia-t-il, lui! jamais! Oh! ajouta-t-il avec des larmes dans la voix et dans les yeux. Oh! monsieur, de grâce, ne le supposez pas, ne le croyez pas! ce serait épouvantable!

— Alors, à votre avis, est-ce quelqu'autre chasseur?... Vous ne dites rien... c'est donc vous?

Même silence farouche. Aubierge faisait des efforts surhumains pour ne pas céder à l'émotion...

Alors, éperdu, M. Saint-Héliér, accablé de douleur, s'agenouillant presque devant le jeune homme:

— Oh! mon enfant, mon pauvre enfant, soupira-t-il d'un ton navrant, parle, je t'en supplie!... Par pitié pour moi, pour les cheveux blancs d'un vieillard, si tu n'as rien fait, dis-le à M. le juge d'instruction; si tu es coupable, si tu as commis une imprudence, un crime même, aie le courage de l'avouer!...

En entendant ces paroles entrecoupées de sanglots, Paul se sentit remué jusqu'au fond des entrailles. Des larmes jaillirent de ses yeux brûlants, et, vaincu par son trouble, anéanti, désespéré, s'appuyant à la muraille pour ne pas tomber, il se couvrit le visage de ses deux mains, en s'écriant d'une voix déchirante:

— Ah! je suis bien malheureux!

Malgré eux les spectateurs de cette scène douloureuse se sentirent pris de pitié pour ce

jeune homme et pour ce vieillard... Toutefois, revenant à lui et rappelant sa fermeté et son sang-froid qui lui échappaient, le juge d'instruction fit une dernière tentative pour vaincre l'obstination du peintre.

— Il faut, dit-il d'un ton qu'il affectait de rendre sévère, il faut que vous soyez bien dépourvu de sentiments généreux, bien ingrat envers celui à qui vous avez tant d'obligation, pour lui refuser ainsi ce qu'il vous demande en pleurant, et pour rester insensible à sa douleur et à son désespoir.

— O mon Dieu, mon Dieu! murmura Paul en sanglotant, qu'ai-je fait pour souffrir ainsi!

Et, d'un air égaré, se tournant vers le juge d'instruction:

— Qu'exigez-vous de moi? demanda-t-il éperdu.

— Déclarez ce que vous savez sur la mort de Danelin, et nous vous laisserons tranquilles pour aujourd'hui.

— Eh bien! s'écria-t-il, à bout de forces, cette mort est purement accidentelle, je le crois, je le jurerais! Mais, cette fois, ne m'en demandez pas davantage... Tuez-moi plutôt! Je ne dirai plus rien!

(A suivre.)

FAILLITE FLATRAUD

Par jugement en date du 29 juillet 1889, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré en état de faillite ouverte le sieur Flatraud, Pierre-Louis, marchand chapelier à Montreuil-Bellay.

L'ouverture de ladite faillite a été fixée provisoirement au jour du jugement. M. Mignon a été nommé juge commissaire, et M. Proust, syndic provisoire.

Pour extrait, (640) Le Greffier, COLLIN.

Etude de M^e V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12.

DEMANDE

En Séparation de Biens.

D'un exploit du ministère de MARCOMBRE, huissier à Saumur, en date du vingt-trois juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf, enregistré,

Il appert que :

M^{me} Elise-Antonia Rabit, sans profession, épouse de M. Fernand Thibault, marchand-tailleur, demeurant à Saumur,

A formé contre :

Le sieur Fernand Thibault, son mari, sus-nommé, sa demande en séparation de biens.

Pour extrait, certifié conforme par le soussigné, avoué près le Tribunal civil de première instance de Saumur et celui de la dame Thibault.

Saumur, le vingt-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf.

(641) V. LE RAY.

A VENDRE

ARMOIRE ANTIQUE

XIV^e SIÈCLE.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Un petit Chariot à quatre roues suspendu sur ressorts. S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

A VENDRE GRANDE MAISON

D'HABITATION Située quai de Limoges, 26, à l'angle du quai et de la rue du Grand-Noyer.

S'adresser, pour visiter, au n° 27 sur le quai, et, pour traiter, à M^e LELIÈVRE, notaire.

Etude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES DE

VINS BLANC ET ROUGE Par suite de faillite,

Et avec le concours de M. Alfred GRELLET, propriétaire des fûts les contenant, en vertu d'un jugement du Tribunal de commerce de Saumur, du 15 juillet 1889, fûts dont le prix sera payé directement à M. Grellet, par les soins dudit M^e Paul Proux, savoir : 40 francs par chaque demi muids, et 5 francs par chaque bordelaise.

Les Dimanche 4, Lundi 5, Mardi 6 août 1889, à 1 heure précise du soir, et dimanches suivants s'il y a lieu, à Saint-Hilaire-Saint-Florent, près Saumur, dans une cave appartenant à M. HARRAULT, propriétaire,

Il sera vendu :

Environ 760 hectolitres de vins blanc et rouge de raisins secs, par demi muids, futailles vides et autres objets. Au comptant, plus 10 0/0.

MAISON A LOUER PRÉSENTEMENT

AVEC COUR ET JARDIN 7, rue de la Grise.

S'adresser à M. PETIT-SALMON, rue de la Comédie. (595)

A LOUER Pour la Saint-Jean 1890. Grande Maison

Rue de la Petite-Bilange, occupée par M. CHAUSSEPIED. S'adresser à M. GAGNEUX, à Presles. (529)

AVIS

Le public est prévenu qu'il y aura les 2 et 3 août prochain, chez M. LALA, Hôtel des Marchands, à Saumur, un convoi de petits chevaux landais et espagnols, vendus à de bonnes conditions. (643)

Une ancienne Compagnie d'assurances contre l'Incendie et sur la Vie DEMANDE UN REPRÉSENTANT à Saumur.

S'adresser à M. DE ROZEVILLE, bureau restant, La Flèche. (644)

ON DEMANDE une apprentie pour les Tapisseries artistiques. S'adresser rue du Marché-Noir, n° 10.

Un Journal conservateur

Tri-hebdomadaire, de province, près Paris, demande un acquéreur sérieux. — Ce journal a plus d'un demi-siècle d'existence.

S'adresser à l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, Paris, aux initiales C. X.

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE DE TOUTES LES Affections de la Peau DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science. Le Traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LENOIR, Médecin Spécialiste, 11, rue St-Hilaire, à MELUN (S.-et-M.). CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance.

A SAINTE-GENEVIÈVE 10, rue du Marché-Noir, Saumur.

Tapisseries Artistiques

M^{me} CAMILLE NOEL a l'honneur d'informer les Dames de Saumur qu'elle vient d'ouvrir, 10, rue du Marché-Noir, un Magasin de Tapisseries où elles trouveront un grand choix de LAINES, SOIES, CANEVAS et tous les Articles s'y rattachant.

M^{me} NOEL se charge aussi de tous les DESSINS et TRAVAUX de TAPISSERIE et de BRODERIE qu'on voudra bien lui confier.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence. Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Échanges et Location de Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER -- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

Table of train schedules for the Paris - Saumur - Bordeaux line, including stations like Paris, Chartres, Niort, and Saumur.

Table of train schedules for the Bordeaux - Saumur - Paris line, including stations like Bordeaux, Saumur, and Paris.

Table of train schedules for the Saumur - Port-Boulet - Chinon line, including stations like Saumur, Port-Boulet, and Chinon.

Table of train schedules for the Poitiers - Montreuil - Doué - Angers line, including stations like Poitiers, Angers, and Saumur.

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES - ANGERS - SAUMUR - TOURS - PARIS

Table of train schedules for the Nantes - Angers - Saumur - Tours - Paris line, including stations like Nantes, Angers, Saumur, Tours, and Paris.

PARIS - TOURS - SAUMUR - ANGERS - NANTES

Table of train schedules for the Paris - Tours - Saumur - Angers - Nantes line, including stations like Paris, Tours, Saumur, Angers, and Nantes.

SAUMUR - LA FLÈCHE

Table of train schedules for the Saumur - La Flèche line, including stations like Saumur, La Flèche, and Saumur.